



Juin 2016

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, l'Association Sportive Scolaire Saint Gabriel propose aux élèves différentes activités animées par les professeurs d'éducation physique et sportive :

TENNIS DE TABLE - FUTSAL - BASKET BALL

Tous les élèves ont le droit de participer aux compétitions scolaires, même ceux qui sont licenciés dans un Club civil.

L'Association Sportive Scolaire (A.S.S.) et le Club civil sont deux choses tout à fait différentes. Le fait d'être inscrit à un Club civil n'interdit pas l'inscription à l'A.S. et réciproquement.

Cette participation est gratuite : licence, assurance, frais de transport sont pris en charge par l'Association Sportive Scolaire.

Les entraînements font partie des activités scolaires et sont obligatoires pour tous les élèves inscrits, sauf autorisation d'absence à demander par écrit et à l'avance, ou radiation en cours d'année scolaire.

L'inscription à l'Association Sportive Scolaire engage l'élève à participer aux compétitions le mercredi après-midi.

Merci de bien vouloir compléter le formulaire (certificat médical joint) à rendre au Professeur d'EP.S. le jour de la rentrée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

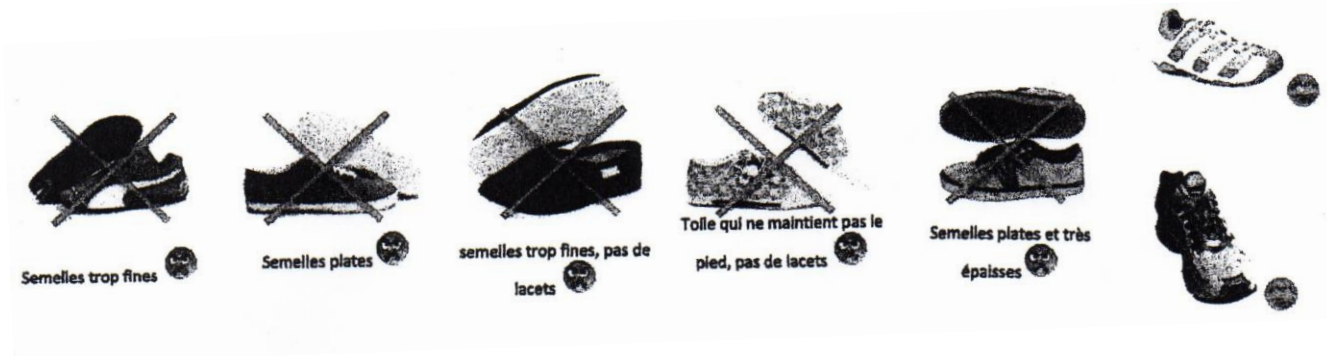
Les professeurs d'E.P.S.

Le Président de l'A.S. du Collège
Le chef d'établissement

PETIT GUIDE



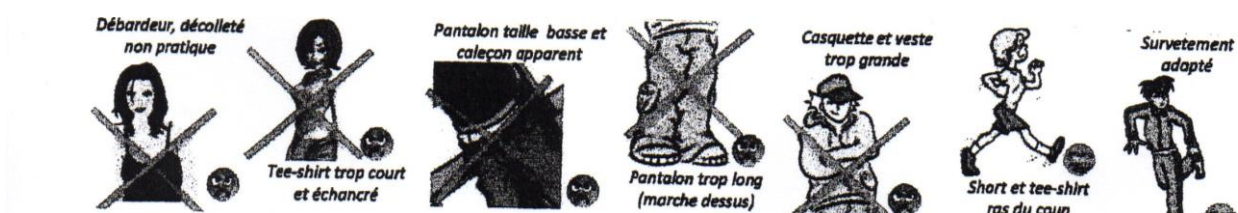
AVOIR UNE TENUE ADAPTEE A LA PRATIQUE DU SPORT EST OBLIGATOIRE



Pour des raisons **d'hygiène et de santé**, l'élève doit apporter du rechange à mettre après le cours d'EPS. Cela évitera de garder des vêtements remplis de transpiration, sales et évitera un coup de froid après l'effort.

De plus l'élève ne doit pas manger en cours. Le chewing-gum lui aussi est proscrit pour des raisons de sécurité (avaler de travers).

Enfin, **une collation** (petit déjeuner ou gouter) avant le cours d'EPS est importante pour éviter tous malaises durant l'effort (hypoglycémie, crampes, vertiges...)



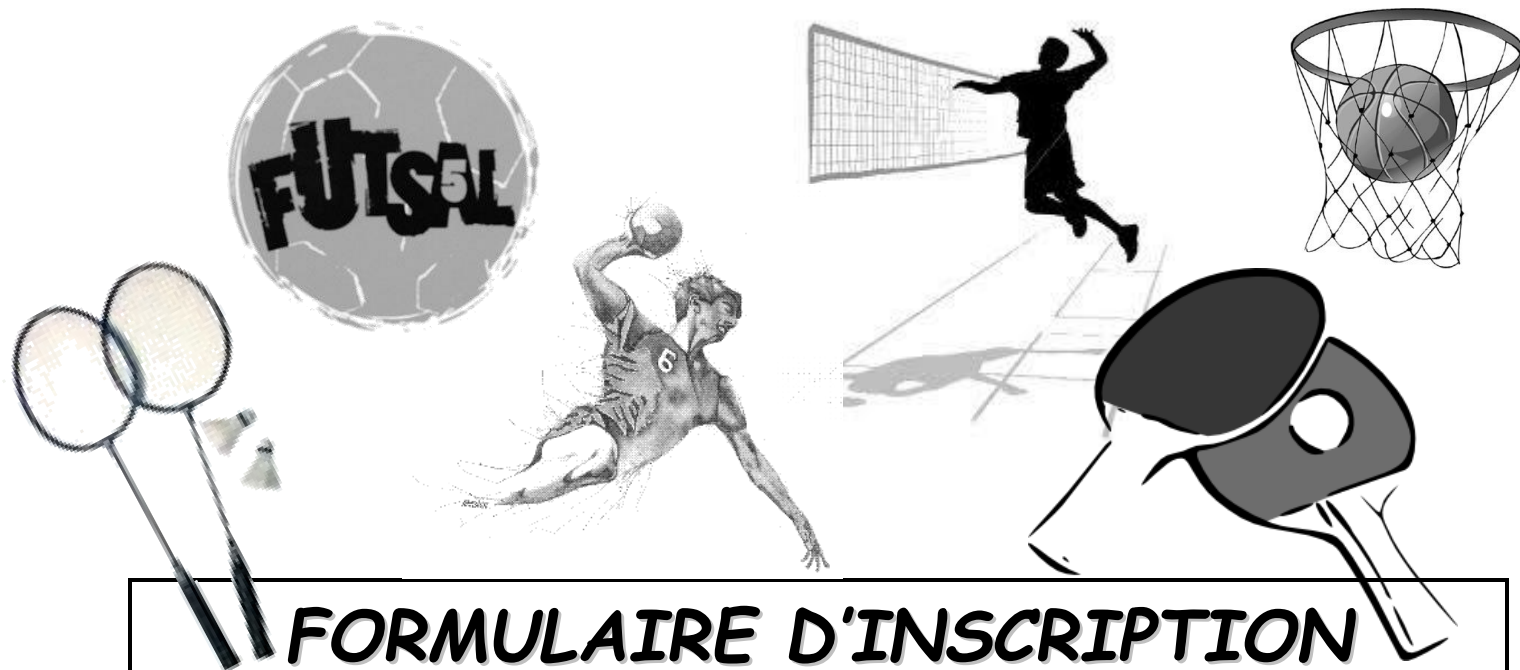
RESPECTER LES EQUIPEMENTS, LE MATERIEL ET LES VESTIAIRES



ASSOCIATION SPORTIVE du



COLLEGE SAINT GABRIEL



FORMULAIRE D'INSCRIPTION *A rendre aux professeurs d'E.P.S. à la rentrée*

Le collège propose à votre enfant de pratiquer des activités sportives gratuitement certains midis ou mercredi après-midi.

Un planning précis des activités (horaires et lieux) vous sera remis en septembre.

N'attendez pas, en allant chez votre médecin de famille pendant les vacances, pensez à prendre ce document et **faites remplir le certificat médical**. Votre enfant pourra ainsi pratiquer régulièrement ou occasionnellement des activités sportives (entraînements et/ou compétitions) : Tennis de table, Futsal, Basket Ball, Tri sports



CERTIFICAT MEDICAL

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports en compétition UGSEL

Nous vous rappelons qu'en application de la circulaire n° 95-050 du 03 mars 1995 publiée au B.O. de l'Éducation Nationale, l'UGSEL a pris les dispositions suivantes :
« La licence UGSEL ne peut être délivrée qu'à un élève ayant présenté un certificat médical de non contre-indication à la compétition dans les sports expressément désignés dans le certificat ».

Je soussigné(e): _____
Docteur en médecine, _____
Certifie avoir examiné : _____
Né (e) le _____

Etablissement scolaire fréquenté :
COLLEGE SAINT GABRIEL – 138 rue Lamartine – 59200 TOURCOING

Et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition.
Rayer seulement les rubriques

Fait à _____ le _____

Cachet du médecin et signature du médecin :

SPORTS COLLECTIFS	PLEIN AIR	INDIVIDUELS	RAQUETTES
Football	Course Orientation	Athlétisme	Badminton
Basket	Golf	Triathlon	Tennis de table
Hand	Voile	Cross	
Volley		VTT	
Rugby		Natation	
		Gymnastique	
AUTRES		GRS	
Escalade		Danse	